



DECHETTERIE COMMUNAUTAIRE A SOLLIES-PONT NOUVELLES DISPOSITIONS A DESTINATION DES ENTREPRISES

Information du 11 mai 2020

La CCVG acceptait de façon dérogatoire et onéreuse les professionnels du secteur communautaire sur sa déchetterie depuis son ouverture.

Ce fonctionnement pose des problèmes de fonctionnement bien connus : saturation de l'équipement, sécurité difficile, déchetterie inadaptée aux déversements des professionnels du fait des garde-corps. Cette situation perdurait en absence d'une alternative viable.

Aujourd'hui, un véritable réseau de repreneurs réservé aux professionnels existe selon les directives applicables. Comme toutes les collectivités, la CCVG adapte donc son dispositif.

Les professionnels ne sont plus acceptés à la déchetterie communautaire à compter du lundi 1^{er} juin 2020.

Vous donc êtes invités à utiliser ces nouvelles filières.

À titre indicatif, les enseignes ci-après sont localement organisées pour l'accueil des professionnels (liste non exhaustive) :

- Bati-recyclages – La Farlède – 06.19.69.58.81 (en cours d'installation)
- Ecorecept– La Garde – 06.65.38.13.16
- Pasini– La Garde – 04.94.21.54.70
- Valormat– La Garde – 06.61.10.94.37
- VNI– La Garde – 06.80.02.76.15